

Pascale Peraïta est venue, a lu un texte et est repartie

- En tout, elle sera restée moins de dix minutes devant la commission d'enquête.
- L'ancienne directrice du Samusocial bruxellois a invoqué son droit au silence par rapport à l'enquête judiciaire en cours avant de demander à pouvoir quitter les lieux.
- Yvan Mayeur sera peut-être plus loquace mercredi.

Même pas quatre minutes ! Entre son entrée dans la salle 201 de la commission Samusocial en compagnie de son avocat et sa sortie précipitée, M^{me} Peraïta a parlé exactement 3 minutes et 37 secondes devant les commissaires qui voulaient lui poser 220 questions.

Il était 16 h 30 quand Pascale Peraïta a fait son entrée entourée d'une nuée de caméras et de micros. Une vraie hollywoodienne digne d'un film de Hollywood. Manifestement à l'aise, loin d'avoir l'air d'être impressionnée par cette attention médiatique, l'ancienne administratrice du Samusocial et ex-présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles s'est installée sur le banc des témoins convoqués depuis plusieurs jours par la commission. A sa droite, son avocat. Malgré le fait qu'il ne pouvait en principe prendre la parole (ce n'est pas lui qui était convoqué devant la commission d'enquête), il s'est immédiatement adressé au président Cornelis en parlant d'une situation « *inacceptable* » pour sa cliente par rapport à son droit à l'image.

L'avocat de M^{me} Peraïta a rappelé qu'il avait eu un échange de mails le 17 juillet avec le président de la commission dans lequel il avait invoqué ce droit à l'image et qui lui avait été accordé. « *En effet, mais nous avons changé d'avis* », lui a répondu Stefan Cornelis sans sourciller. « *C'est une différence de traitement inacceptable* », a répliqué l'avocat. « *C'est la dernière fois que je vous laisse la parole* », a asséné le président avant de lire ses droits à M^{me} Peraïta.

« Je ne répondrai pas aux questions »

Ce droit à l'image a été invoqué par la

plupart des derniers témoins auditionnés par la commission d'enquête bruxelloise. La plupart des demandes ont été accordées, mais pas toutes. Pour Pascale Peraïta, personnage public dont les images et les photos ne manquent pas, le cas était en effet différent des autres.

Mardi matin, la plupart des médias avaient adressé un message au président de la commission invoquant le droit de la liberté de la presse et le droit de pouvoir filmer des personnalités publiques : « *Nous tenons à porter à votre connaissance notre extrême inquiétude devant la tournure que prennent les auditions lors de vos séances de commission d'enquête. Vous octroyez automatiquement un droit à l'image dès qu'il est invoqué par un de vos témoins, qu'il soit personnage public ou non. Cette position va totalement à l'encontre de la liberté de la presse et de la publicité des débats... Nous vous demandons donc de respecter la liberté de la presse et de lever cette interdiction de filmer ou photographier le témoin lors de son audition.* »

Leur demande a été entendue puisque le président de la commission a autorisé les prises de vue après un bref huis clos. S'il y a finalement bien eu des images de cette audition très attendue, elle a fait flop puisque M^{me} Peraïta n'a strictement rien dit.

L'ex-présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles a confirmé avoir été entendue le 23 juin dernier par les enquêteurs de la police judiciaire auxquels elle a assuré avoir répondu « *à toutes les questions* ». « *En vertu de l'enquête en cours et du secret de l'instruction, je fais appel à mon droit au silence. Je vous remercie de le respecter. Je ne compte répondre à aucune des questions. Je vous demande de*

pouvoir quitter la salle. »

M. Cornelis lui a alors demandé de reconsidérer sa position en répondant aux questions qui n'engagent pas sa responsabilité pénale et civile. En vain. « *On ne peut retenir un témoin contre son gré et on ne peut l'obliger à parler* », a précisé un des deux experts judiciaires de la commission. M^{me} Peraïta n'était déjà plus là.

Sur le fond du problème, c'est-à-dire la gestion du Samusocial, les auditions des deux autres témoins convoqués mardi n'ont pas apporté grand-chose de neuf.

Que du contraire, on sent bien que la tactique derrière tout ça – avec des avocats appelés à la rescousse et une langue de bois omniprésente – consiste à ne pas charger la barque déjà bien remplie de leur ancienne patronne.

Valérie Vierset, la première à passer, est une ancienne administratrice du CA du Samusocial et jusqu'il y a peu employée au CPAS de la Ville de Bruxelles. « *J'ai été licenciée le 22 juin dernier, je n'ai plus de travail* », a-t-elle révélé.

M^{me} Vierset est restée vague sur pas mal de questions et a souvent répondu qu'elle ne se souvenait pas de tout. A plusieurs reprises, elle a également refusé de répondre – notamment sur les jetons de présence – en se réfugiant derrière l'instruction judiciaire en cours. « *Je fais confiance à la justice* », a-t-elle dit en regardant son avocat.

La journée s'est terminée avec l'audition de M^{me} Glineur, ex-administratrice du Samusocial. « *J'étais les yeux et les oreilles de Mayeur* », a-t-elle confirmé. ■

PHILIPPE DE BOECK

DROIT

Un personnage public dans un lieu public

Pascale Peraïta espérait passer inaperçue en commission d'enquête sur le Samusocial : respect de son « droit à l'image » et du « droit au silence », l'ex-présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles voulait tout. Le président de la commission a indiqué ne pas pouvoir formellement imposer ce « respect du droit à l'image » ; en retour, la socialiste a imposé aux commis-

saires son silence. Un silence qui fait du bruit. Pascale Peraïta le justifie par la concomitance d'une enquête pénale sur les faits mis en lumière par la commission. Cette justification suffit-elle au regard du droit ? Pour le droit à l'image, la demande de Pascale Peraïta a logiquement été refusée. La jurisprudence est très claire : un personnage public, s'exprimant dans un lieu public, ne peut pas faire valoir ce droit. Et quoi de plus public qu'une commission d'enquête portant sur la gestion d'argent public ou de dons ? Les commissaires ont

estimé que l'auditionnée était bien un personnage public. Ce caractère n'a pas été retenu pour d'autres personnes entendues le même jour, notamment Rita Glineur, l'administratrice de l'ASBL qui passait juste après M^{me} Peraïta à eu droit à être floutée sur les images. Pour le droit au silence, disons que Pascale Peraïta a suivi la jurisprudence... Armand De Decker. Le libéral s'était lui aussi rendu devant une commission d'enquête – celle sur la transaction pénale – pour lui signifier qu'il ne répondrait à au-

cune question. « *Ce droit au silence est limité à tout ce qui pourrait susciter une auto-incrimination* », voulait croire Benoît Cerexhe (CDH), membre de la commission d'enquête, espérant que l'audition puisse porter sur l'organisation du Samu. Manqué ! M^{me} Peraïta a quitté la salle sans s'exprimer sur rien. Auditionnée, elle a prêté serment de ne dire que la vérité. Pas de parler. « *On ne peut évidemment pas la forcer* », souligne Caroline Désir (PS), autre membre de la commission, restée sans réponse mardi.

CE MERCREDI

Mayeur, fusible ou kamikaze du PS ?

C'est l'audition que tout le monde attend. Et le rendez-vous de tous les dangers ! Ce mercredi, Yvan Mayeur comparait devant la commission d'enquête parlementaire sur le Samusocial. L'ancien bourgmestre de Bruxelles est attendu à 16 h, après l'audition de Michel Degueuldre, président démissionnaire de l'ASBL, attendu à 13h30.

A l'inverse de Pascale Peraïta ce mardi, Yvan Mayeur n'a pas invoqué son droit au silence. Et il semble que le fondateur du Samusocial s'exprimera devant les députés bruxellois sans l'assistance de son avocat. Pour dire quoi ? C'est tout l'enjeu de l'audition. Car les parlementaires entendent bien amener Yvan Mayeur sur un terrain très politique : que savaient les cabinets du gouvernement régional, en particulier les socialistes, quant à la gestion et aux rémunérations de l'association venant

en aide aux sans-abri ? Yvan Mayeur a un œuf à peler avec le PS, dont il a démissionné pour éviter l'exclusion. Et Rudi Vervoort est tout sauf son ami. L'ex-bourgmestre bruxellois pourrait donc être tenté de charger son ex-camarade. Lequel pourrait ne pas y survivre. En effet, le CDH a tenté, ce week-end, de faire basculer la majorité régionale formée avec les socialistes et Défi. En vain. La révélation, trop légère et trop tardive, n'a pas eu l'effet escompté sur le parti d'Olivier Maingain, plus

que jamais décidé à rester au sein de l'actuelle majorité. Mais resterait-il de marbre à de nouvelles révélations ? Peu probable. Yvan Mayeur qui avait esquissé un début d'autocritique dans le communiqué annonçant son départ du PS, pourrait très bien choisir d'assumer seul le poids du scandale. Il reste proche de Laurette Onkelinx, patronne du PS bruxellois. Rien ne dit, dès lors, qu'il sera prêt à lui faire le cadeau empoisonné de nouvelles accusations.

PLT

le président La chute de la maison Degueuldre

PORTRAIT

Un immense gâchis. » C'est le mot qui revient pour décrire ce qui s'est passé quand a été révélé il y a une semaine le contenu du mail envoyé par Michel Degueuldre, président du CA du Samusocial, demandant à son chargé de relations publiques d'enquêter sur « la vie, les études, habitudes, convictions et amis des deux vedettes journalistiques du Vif et de la RTBF, ainsi que du député Ecolo ». Tous ceux qui connaissent Degueuldre disent que « ces procédés, incontestablement inqualifiables, ne lui ressemblent pas ».

Certes, Degueuldre, quasi 1 m 90, la voix imposante, est « un mâle alpha », un chef de groupe, un meneur. Du style dont on ne marche pas sur les pieds sans en entendre parler. « Il peut être dur. Il a dirigé des gens pendant des décennies. » Mais un meneur de ceux dont on aimerait plutôt partager les objectifs. Il y a presque 50 ans, il choisit Saint-Pierre, hôpital public où l'on est payé un minimum pour faire le maximum. « Les semaines de 80 heures ne lui faisaient pas peur. »

Degueuldre, parfait trilingue, pourrait choisir le confort des cliniques privées, la douceur du luxe. Lui, il choisit d'opérer

dans un hôpital où l'on soigne en quarante langues (plus celle des mains), où un quart des patients ne peut pas payer l'addition, où les malades n'ont parfois pas de nom, leur seule image étant celle de la reconnaissance des soignants.

« Que voulez-vous qu'il fasse des jetons du Samusocial ? Cet homme est né riche, il a une belle maison. Oui, il roule en Aston Martin, mais c'est de l'argent de famille. » Insensible au luxe ? Sûrement pas. Prêt à oublier ses principes pour « piquer l'argent aux pauvres » ? « Cela me surprendrait vraiment, vraiment beaucoup. Il est allé, comme moi, soigner des femmes au fin fond de la Mongolie à ses frais. Il a mis son service sur pied et lui a donné une renommée de haut niveau, où une haute fonctionnaire européenne et une réfugiée du parc Maximilien peuvent se côtoyer en étant certaines d'être soignées au mieux. »

Après au gain ?

Au sein de l'ASBL Aquarelle, il met au point des consultations prénatales dans l'aide médicale urgente qui permet à chacun d'être soigné, y compris les sans-papiers. « L'enjeu, c'est de persuader les mères de venir à l'hôpital pour suivre la grossesse, alors que leurs mères ont ac-

couché à la maison », explique un autre spécialiste qui l'a côtoyé.

Après au gain, Degueuldre ? « Franchement ! J'admets qu'il ait ses partisans et ses destructeurs, mais quand il parle argent, c'est pour en trouver davantage. Pour réaliser ses objectifs, pas pour le mettre en poche. Il l'a fait pour son service, avant d'être retraité, il y a quelques années. Il l'a fait huit ans comme président de Médecins du Monde. Il l'a fait ensuite pour le Samusocial. S'il avait voulu faire de l'argent, il lui aurait suffi de multiplier les consultations. C'est pas en passant des nuits avec les sans-papiers qu'on se fait du blé ! »

L'a-t-on trompé ? C'est l'hypothèse de nos interlocuteurs. « Je connais très bien le monde médical, un peu moins le monde du social », disait-il en prenant ses fonctions. « Il a dû arriver dans un système qui fonctionnait, il a fait confiance et s'est occupé à bras-le-corps de ce qu'il connaît, le médical, les soins. Les urgences ont succédé aux urgences. Les médecins qui sont les mains dans le sang, le pus et la merde, ils ne se penchent pas souvent sur les paperasses. Michel, il était là pour faire naître les bébés, pas pour faire de la compta. » ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

gouvernance Accord « ambitieux » à trois

C'est un accord très ambitieux qui doit être validé par les instances des différents partis et qui sera présenté ce mercredi à 16 h. » Impossible, mardi en fin d'après-midi, d'en apprendre plus sur la réunion entre Défi, Ecolo et Groen consacrée à la gouvernance à Bruxelles.

La rencontre s'est tenue à la Chambre. Elle a duré près de trois heures, en présence des présidents des trois formations politiques. Pour l'occasion, Olivier Maingain, Zakia Khattabi et Meyrem Almaci étaient accompagnés chacun de deux experts.

« Preuve qu'ils ont été très loin dans les détails », souligne-t-on chez Ecolo. Pour le reste, il faudra attendre mercredi après-midi.

L'accord conclu entre les trois formations n'est pas une surprise. Voici trois semaines, Ecolo avait déjà soumis sa liste de dix-sept propositions à son interlocuteur amarante. Olivier Maingain en avait coché quinze à l'époque. Ces très nettes convergences sur la gouvernance sont donc sorties renforcées de cette nouvelle rencontre. Et on s'attend à voir le décumul intégral, le plafonnement des rémunéra-

tions publiques et privées, la rationalisation des outils publics et la proportionnalité dans l'attribution des sièges lors du scrutin communal figurer en bonne place dans le document à venir. Les exécutifs des trois partis seront consultés ce soir (par voie électronique pour certains) afin d'obtenir le feu vert pour ce mercredi.

Il faut consulter

Et après ? Car aussi ambitieux soit cet accord, les trois signataires ne pèsent ensemble que 23 sièges sur 89 au parlement bruxellois. Ni Défi et Ecolo

(20 élus sur 72), ni Groen (3 députés sur 17) ne disposent donc d'une majorité dans leur groupe linguistique. Il faut donc consulter.

Mais c'est désormais plus fort que ce trio « aubergine » va pouvoir s'adresser au PS d'une part, au CDH et au MR de l'autre. Sans eux, point de majorité francophone à Bruxelles. Ils vont donc pouvoir faire monter les enchères. Pour Groen, la tâche sera par contre plus ardue, les partis flamands de la majorité bruxelloise (CD&V, Open Vld et SPA) étant rétifs à s'avancer sur le terrain du décumul et de la gouver-

nance.

Chez Ecolo, on n'a cessé d'insister depuis le début de cette crise : pas question de lier la conclusion d'un accord sur la gouvernance avec d'éventuelles

tractations sur une participation gouvernementale. Au moment de trouver le partenaire pour faire voter ces mesures destinées « à faire basculer le système démocratique », la question risque pourtant de se poser à nouveau. Avec insistance. ■

PASCAL LORENT

WALLONIE

Les partenaires sociaux et l'associatif reçus par MR et CDH

C'est une étape importante dans la rédaction d'un programme de gouvernement wallon « orange bleue » : Olivier Chastel (MR) et Benoît Lutgen (CDH) rencontrent les acteurs socio-économiques et associatifs. Les entretiens occuperont la seule journée de ce mercredi, au prix d'un timing serré. Les représentants (patrons et syndicats) du Conseil économique et social de Wallonie seront reçus à 10 h. Vers 12h30, ce sera au tour d'Inter-Environnement Wallonie. A 14 h viendra le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Une série de contacts ponctuelle avec les organisations agricoles régionales, sur le coup de 15h30. Après cela, le travail mené par les deux partis pourrait entrer dans la dernière ligne droite.

P.LT